

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCACTION :

16/02/2021

AFFICHAGE :

16/02/2021

Conseillers en

exercice : 19

Présents : 14

L'an deux mil vingt et un,

Le vendredi vingt-six février à vingt heures et trente minutes

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERRICHILLO William, Maire.

Votants : 17

PRESENTS : MM et MMES BERRICHILLO, VILLETTE, BRESSANELLI, MARTINS, MORCEAU, DELOMME, MARTINI, LUTJENS, GRAZIANI, FAVRE, CLOUP, FERREIRA, JACQUIN, GAY

ABSENT EXCUSE : Mme LOUREIRO pouvoir donné à Mme BRESSANELLI

M CORDIN pouvoir donné à M BERRICHILLO

Mme DUPERRIER pour voir donné à Mme BRESSANELLI

ABSENTS : M MASSON et Mme FISCHER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MARTINI

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FIPD 2021

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'importance pour la commune de disposer d'un système de vidéosurveillance performant pour répondre aux demandes de la gendarmerie nationale dans le cadre d'enquêtes diligentées par le parquet.

Compte tenu du montant de cette opération, il est souhaitable de solliciter l'aide de l'Etat à travers le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE son accord pour la mise en place d'un système de vidéosurveillance dont le montant définitif ne sera connu qu'à l'achèvement de la mise en concurrence des prestataires techniques saisis pour la réalisation de cette opération.

DECIDE de solliciter l'Etat pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du FIPD 2021.

**APPROBATION du COMPTE DE GESTION et du COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL
ANNEE 2020**

L'Assemblée prend connaissance du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2020 de la commune dont les écritures sont en totale concordance. Les résultats budgétaires de l'exercice sont les suivants :

	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice 2020
Investissement	307 939.60	221 272.76	86 666.84
Fonctionnement	1 217 988.32	1 079 834.43	138 153.89

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

M. William BERRICHILLO ne participant pas au vote.

- **Adopte** le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2020 de la commune, le résultat de clôture étant le suivant :

Résultats de clôture 2019	Part affectée à l'investissement exercice 2020	Résultats de l'exercice 2020	Résultats de clôture 2020

Investissement	-68 374.53		86 666.84	18 292.31
Fonctionnement	317 671.03	263 127.37	138 153.89	192 697.55
Total	249 296.50	263 127.37	224 820.73	210 989.86

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 BUDGET COMMUNAL

Vu le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'affecter les résultats de l'exercice 2020 de la commune tels qu'annexés à la présente.

Budget Communal Affectation du résultat de l'exercice 2020

1°) résultats budgétaires de l'exercice

	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice 2020
Investissement	307 939,60	221 272,76	86 666,84
Fonctionnement	1 217 988,32	1 079 834,43	138 153,89
Total	1 525 927,92	1 301 107,19	224 820,73

2°) résultats de clôture 2020

	Résultats de clôture 2019	Part affectée à l'investissement exercice 2005	Résultats de l'exercice 2020	Résultats de clôture 2020
Investissement	-68 374,53		86 666,84	18 292,31
Fonctionnement	317 671,03	263 127,37	138 153,89	192 697,55
Total	249 296,50	263 127,37	224 820,73	210 989,86

3°) restes à réaliser 2020

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	40 506,81	63 248,00	-22 741,19

4°) calcul du besoin de financement

excédent investissement 2020	18 292,31
déficit investissement 2020	
solde restes à réaliser 2020	-22 741,19
	-4 448,88

5°) affectation du résultat 2020

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté	18 292,31
en recettes de fonctionnement :	
1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	150 000,00
002 : Résultat de Fonctionnement reporté	42 697,55

DESIGNATION DE 2 DELEGUES SUPPLEANTS AU SYNDICAT DES TRANSPORTS DE DOURDAN

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de créer des commissions communales et de désigner des délégués titulaires et suppléants pour représenter la commune de Saint Maurice Montcouronne au sein des différentes instances communales, syndicales et communautaires.

Après avoir procédé au vote et en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'élire les représentants suppléants suivants au Syndicat des Transports de Dourdan :

- 1/ M David MARTINS
- 2/ Mme Dominique MARTINI

La séance est levée à 22h00